



Programme de formation

Le cadre juridique et l'organisation des EPCI – Niveau débutant

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : tout agent

Prérequis : aucun

Objectifs :

Connaître les fondamentaux sur l'environnement de l'intercommunalité ;
Connaître le fonctionnement des EPCI et des syndicats ;
Connaître les compétences des EPCI et des syndicats.

Programme :

1- Les dispositions générales relatives aux EPCI et aux syndicats mixtes

Les caractéristiques des EPCI à fiscalité propre ;
Les caractéristiques des syndicats de communes et des syndicats mixtes ;
Les schémas départemental et régional de coopération intercommunale.

2- Les modalités de création

La procédure de création d'un EPCI ;
Les dispositions particulières de création d'un EPCI.

3- Les hypothèses de transformation et de substitution des EPCI et des syndicats mixtes

La transformation d'une communauté en une autre catégorie d'EPCI à fiscalité propre ;
Les procédures de transformation du périmètre d'un EPCI ;
Les interférences de périmètres entre un EPCI à fiscalité propre et un syndicat préexistant ;
La transformation des syndicats en EPCI à fiscalité propre et des EPCI en commune nouvelle ;
Les différentes hypothèses de retrait des membres d'un EPCI ou d'un syndicat mixte.

4- Le fonctionnement des EPCI

L'assemblée délibérante ;
L'exécutif de l'EPCI ;
L'administration intercommunale ;
Dispositions particulières à l'égard des métropoles.

5- Les compétences intercommunales

Les principes fondamentaux des transferts des compétences aux EPCI ;
La détermination des compétences intercommunales.

Programme de formation

Le financement des EPCI

Le financement des syndicats intercommunaux ;
Le financement des EPCI à fiscalité propre.

Formateur référent :

M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agréé

Méthode pédagogique :

Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :

Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :

20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants. La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à [prendre contact avec notre référent handicap](#).
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).